



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

**Procès-verbal de la réunion
des membres du conseil d'administration
De l'Association des familles monoparentales
et recomposées de Saint-Hyacinthe**

Le 13 janvier 2021 à 18 h 30 sur la plateforme Zoom

Étaient présents : Anick Forgues Michaël Tremblay
 Gary Fontaine Frédéric Brillon
 Jackeline Vanegas *Juliette Cortes*
 Pierre Morasse

Étaient absent-es Arrivée de Pierre Morasse et de Juliette Cortez à 18 : 42

Invitées Mélanie Rondeau, intervenante et Hélène Grondin, coordonnatrice

Juliette Cortes a quitté la réunion à 20 : 43

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion est ouverte à 18 : 36 par la présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Rés. 2021-01-13/01

Proposé par Jackeline Vanegas et appuyé par Frédéric Brillon d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

4,4 Information subvention ponctuelle

5,6 Emploi d'été Canada

5.7 Subvention salariale du Canada COVID

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption des procès-verbaux :

3.1. Du 17 novembre 2020

Rés. 2021-01-13/02



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

Proposé par Pierre Morasse et appuyé par Gary Fontaine d'adopter le PV du 17-11-2020

Adopté à l'unanimité.

3.2 Du 09 décembre 2020

Rés. 2021-01-13/03

Proposé par Anick Forgues et appuyé par Frédéric Brillon d'adopter le PV du 09-12-2020 avec la correction suivante inscrire sur le PV.

Au point : 4.3.2 Changement du titre pour Bonus Covid

Adopté à l'unanimité

4. Suivi des procès-verbaux

4.1. Concours recrutement des membres

Nous ne payons pas de frais à la Régie des alcools, loteries et courses car ce n'est pas un concours publicitaire.

Le tirage n'a pas été demandé 1 mois en avance mais il semble que la Régie semble accepter notre dossier était déjà inscrit.

4.2. Bonification des employées

Correction : Bonus COVID 2020 alloué aux employées.

Hélène Grondin remercie les membres pour cette attention et Mélanie Rondeau les remercie aussi et souhaite à tous une bonne année et la santé.

4.3. Suivi du site web

Hélène Grondin nous informe des démarches à venir avec m. Dozois pour la création du site web.

Les personnes sur le comité site web 2021 sont : Pierre Morasse, Juliette Cortes et Annick Forgues.

4.4 Information de la lettre de la subvention 2020-2021 reçu le 14 décembre concernant l'aide financière forfaitaire à la mission au montant de 130 000 \$ sur 5 ans.

La coordonnatrice a demandé des spécifications au ministère de la famille car le montant indiqué dans la lettre du ministre Mathieu Lacombe du 14-12-2020 concernant ce montant forfaitaire d'aide financière est différent du montant indiqué



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

dans la lettre de la députée, madame Chantal Soucy reçue le 16-11-2020, lequel est de 171 715 \$.

M. Lacombe nous indique que le montant que nous recevrons sera de 130 000 \$ pour 5 incluant l'année 2020-2021.

La subvention serait donc de 26 000 \$ par année du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025.

5. Points de décision :

5,1 États financiers du 30 septembre 2020 au 30 novembre 2020.

L'adoption des états financiers du 30-09-2020 au 30-11-2020 est reportée car des informations sont à corriger.

Jackeline Vanegas nous indique que des corrections demandées n'apparaissent pas depuis juillet 2020. Un montant de 36 448 \$ comptabilisé dans la subvention récurrente ; poste 4100 aurait dû être comptabilisé dans la subvention ponctuelle au poste 4102.

Elle va contacter Alice Viens chez Infospic pour apporter des corrections.
De plus, elle doit faire des vérifications concernant la subvention salariale COVID du gouvernement fédéral.

Les membres échangent aussi sur la tenue de livres. Nous devons prendre des informations pour obtenir des soumissions pour le changement de firme pour la tenue de livre. Si le CA décide de faire le transfert, il doit le faire au meilleur moment dans l'année.

5,2 Comités jusqu'à l'AGA

5.2.1 Finances (comptabilité de l'Association pour 2021.

Comité formé de : Pierre Morasse, Jackeline Vanegas et Hélène Grondin

Dossiers :

D'ici le prochain CA, faire des demandes de soumissions [3] pour la comptabilité courante de l'Association, tenue de livre et voir quel est le moment opportun pour effectuer un tel changement. Est-ce le 1^{er} décembre



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

lors du début de notre année financière ou est-ce le 1^{er} avril car c'est le début du financement annuel du ministère de la famille.

Préparer les prévisions budgétaires pour l'année 2020.

5.2.2 Local de l'Association [? Bail à renouveler ou non]

La coordonnatrice nous informe que le bail sera échu le 31-08-2021 et qu'au plus tard le 28-02-2021, nous devons aviser notre propriétaire si l'on renouvelle ou pas.

Jackeline Vanegas propose d'acheter un local pour l'association, mais nous devons demander l'expertise d'un conseiller financier. Nous avons 40 000 \$ en liquidité pour peut-être pouvoir acheter.

Anick Forgues propose une maison mobile pour installer l'AFMR.

Hélène Grondin a eu une discussion informelle avec le propriétaire à savoir s'il avait une ouverture à renouveler le bail pour seulement 1 an. Il ne l'est pas. Il a toutefois indiqué que ses baux sont habituellement de 3 ans mais que lors de la signature du bail en 2017, on lui avait demandé de prolonger d'un an. L'AFMR bénéficie d'un bail 4 ans au lieu de 3 ans.

Mélanie Rondeau propose de se questionner sur nos objectifs pour savoir si nous avons besoin d'acheter ou de louer

Pierre Morasse propose de demander une diminution de bail ;3 ans au lieu de 4 ans.

Jackeline Vanegas propose d'allonger le bail déjà en place d'un an

Hélène propose de rencontrer le propriétaire avant la prochaine réunion en comité. Elle va faire un premier contact avec la caisse pour un conseiller financier.

Michael Tremblay, Gary Fontaine, Jackeline Vanegas, Hélène Grondin vont faire partie de la réunion pour une rencontre avec le propriétaire et Pierre Morasse va peut-être être présent. Une rencontre préalable sera prévue en comité.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

5.2.3 Comité Gouvernance [? évaluation du CA, etc]

Jackeline Vanegas propose de reporter ce point après la formation du 27 janvier ; formation des administrateurs. Le point est reporté après l'AGA.

5.2.4 Ressources humaines :

Le comité est formé de : Hélène Grondin, Jackeline Vanegas
Michael Tremblay et Juliette Cortes se propose pour faire partie du comité

Les points restants au no.5 sont inversés dans l'ordre.

5,7

Subvention salariale du Canada **devient le point 5.3**

Jackeline Vanegas informe les membres de cette subvention, des vérifications faites auprès de M. Pinsonneault concernant son utilisation :

« La subvention est basée sur la baisse de revenu comparé du mois avec le mois de l'année précédente

Cela donne un pourcentage qui est majoré selon les différentes périodes.

Le pourcentage est multiplié par les salaires admissibles ce qui donne le montant de subvention. Le montant de la subvention sert à remplacer les revenus et à payer les dépenses courantes ou supplémentaires et à maintenir les salariés en fonction. Vous pouvez si vous le voulez payer une prime COVID à vos employés sous la forme de bonus ou autre »

Jackeline Vanegas le contacte pour d'autres précisions :

Doit-on retourner les sommes non utilisées ?

« Non. L'argent est donné pour aider les entreprises qui ne sont pas capable de payer les salaires de leurs employés, pour autres besoins de l'organismes

Il n'y a pas de résolution à faire ».

5,6

Emploi d'été Canada **devient le point 5.4**

Hélène Grondin nous informe de sa formation en zoom avec l'équipe de Simon -Pierre Savard-Tremblay, député fédéral.

La formation comprenait des changements et des règles pour demander une subvention Emploi Été Canada 2021 pour le recrutement de personnel âgé de 15 à 30 ans [nouveau cette année : pas obligé d'être étudiant].

Nous avons jusqu'au 29 janvier 2021 pour faire la demande.

Critères spécifiques pour faire partie du projet.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

Hélène a pensé à un projet de promotion, de plan de communication pour le recrutement de membres et pour la visibilité de l'Association.

Anick Forgues propose Michael Tremblay [qui est prêt à s'investir] pour faire la promotion de l'association et Jackeline Vanegas seconde.

Jackeline Vanegas propose Frédéric Brillon [qui a déjà recruté quelqu'un comme nouveau membre].

Mélanie voudrait être dans le futur comité.

Anick Forgues Propose de faire partie du comité aussi.

Le comité composé de Michaël Tremblay, Anick Forgues, Mélanie Rondeau et Hélène Grondin. Il y aura une rencontre très rapidement.

Hélène Grondin va transmettre à tous les membres du CA le document de sa formation.

5.5 Date de l'AGA

Inviter Marie-Pierre Riendeau de la FAFMRQ pour l'animation de la rencontre.

Le CA prévoit l'AGA le 26 Mars 2021 [Si la santé publique le permet en présentiel sinon en zoom].

Si le ministère extensionne le délai pour tenir l'assemblée, on va changer la date.

5.4 Poste de travail de Mélanie/ soumissions **devient 5,6**

Hélène Grondin et Mélanie vont rediscuter du besoin et si le besoin est maintenu, ce point reviendra au prochain CA.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

5,3 Système téléphonique/soumissions **devient 5,7**

Hélène Grondin nous fait le suivi de la problématique téléphonique avec Maskatel depuis août 2019.

À voir si nous restons avec Maskatel [il reste 1 ½ ans sur le contrat de 5 ans] ou si nous allons transférer avec Cogeco qui nous offre de vérifier s'il leur est possible de nous créditer la pénalité de Maskatel.

Hélène G. attend le retour d'information de Maskatel sur le montant exact de la pénalité

6. Informations de la coordonnatrice

6,1 Rapport de la coordonnatrice

Le document est joint aux documents de la réunion.

Jackeline Vanegas demande à Hélène Grondin de voir avec Mélanie Rondeau pour que Mélanie R. remette un plan d'action [tâche prévue à l'embauche] pour faire connaître l'association et avoir de nouveaux membres. Ce document sera à l'ordre du jour du prochain CA.

7. Varia

Pierre Morasse recommande une Reconnaissance pour Bianca Beaulieu et Steve Bilodeau à l'AGA

Le 27 Janvier à 18 : 00 se tiendra en Zoom, la formation pour les membres du CA avec Simon Proulx de la CDC.

Le projet de prêt de livres sera présenté à une rencontre ultérieure des membres du CA, ainsi que les directives pour l'emprunt.



Association des familles
monoparentales et recomposées
de Saint-Hyacinthe

www.afmr.ca

450 774-6868

Télec. 450 252-6869

8. Rappel prochains c.a.

Les prochains CA se tiendront le 10 février à 18 h 30 et le 10 mars à 18 h 30 en zoom.

9. Levée de l'assemblée

Pierre Morasse propose la levée de l'assemblée à 20 h 57 et Michaël Tremblay seconde.

Anick Forgues, secrétaire

Jackeline Vanegas, présidente